



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°572 du 16 au 22 avril 2026

L'hebdo

CNT

LA RENTRÉE DES RÉFORMES

TÉLÉPHONIE MOBILE

LE PRIX DU RÉSEAU

COUPE DU MALI

LE GRAND SUSPENSE



SAHARA OCCIDENTAL

LE GRAND VIRAGE

Le Mali rompt avec une position diplomatique vieille de plus de quarante ans en retirant sa reconnaissance de la RASD. Entre rapprochement avec Rabat et répercussions régionales, ce choix ouvre une nouvelle phase géopolitique.

GRATUIT

Ne peut être vendu

ROYAL!

TOUS LES ABONNÉS SONT ROIS

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE

15 JOURS OFFERTS**

A TOUTES LES CHAÎNES + DSTV ENGLISH PLUS

** Offre valable jusqu'au 31 mars, pour tout réabonnement à la dernière formule et option. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

ÉDITO

Le temps long de la démocratie

La démocratie ne se résume ni à des journées électorales ni à des mécaniques importées. Elle repose sur des institutions capables d'organiser le débat, de garantir les libertés, de permettre l'alternance et de soumettre l'exercice du pouvoir à la règle du droit. La Constitution du Mali, promulguée en juillet 2023, consacre elle-même le caractère démocratique de la République et maintient le suffrage comme fondement de l'accession au pouvoir. L'expérience ouest-africaine rappelle qu'aucun pays n'est condamné à l'instabilité permanente. Le Sénégal a encore démontré en 2024 la solidité de ses mécanismes institutionnels, avec une alternance opérée par les urnes. Le Ghana poursuit depuis la Constitution de 1992 une tradition de transitions électorales apaisées, tandis que le Bénin, autrefois marqué par les ruptures de régime, a fait de sa Conférence nationale de 1990 un tournant durable. La Sierra Leone et le Liberia, sortis de longues années de guerre civile, offrent également une leçon de résilience. L'acceptation de l'alternance n'y a pas fragilisé l'État, elle a même contribué à sa reconstruction. Le vote n'est donc pas le seul pilier de la démocratie, mais il demeure le moment où la compétition pour le pouvoir cesse d'être une épreuve de force pour devenir un arbitrage collectif. La démocratie se mesure aussi à la liberté de la presse, à l'indépendance de la justice et à la capacité des institutions à exercer leur rôle de contrôle entre deux scrutins. Une démocratie vivante ne s'arrête pas au soir des résultats, elle se construit chaque jour, dans la responsabilité publique, la participation citoyenne et le respect des contre-pouvoirs. Adaptée à nos réalités, à nos usages et à nos légitimités traditionnelles, elle demeure avant tout la garantie du pluralisme et du choix souverain des citoyens.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

641 milliards

C'est le montant en francs CFA des investissements réalisés à travers le dispositif PPP au Mali depuis 2017.

ILS ONT DIT...

- « La corrélation étroite entre la sécurité du Sahel et celle de l'Europe rappelle ainsi la proximité géographique comme un facteur clé de la coopération bilatérale ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale**, recevant le nouvel ambassadeur de l'UE au Mali, le 13 avril 2026.
- « C'est un voyage spécial, le premier que je souhaitais faire. Une occasion très importante de promouvoir la réconciliation et le respect des peuples ». **Le Pape Léon XIV** à Alger, le 13 avril 2026 (Première étape de son périple africain).

Donnez votre avis sur 

RENDEZ-VOUS

17 - 19 avril 2026 :

Forum international des anciens de l'AEEM, CICB, Bamako

23 - 26 avril 2026 :

Festival Attiéké Poisson Braisé, Crocod'île, Bamako

22 - 24 avril 2026 :

1^{er} Congrès de la Société malienne de contrôle de la résistance aux antimicrobiens (SOMARAM), Hôtel Laïco l'Amitié, Bamako

25 avril 2026 :

Le Bal des Grands avec Youssou Ndour, Hôtel Laïco l'Amitié, Bamako

UN JOUR, UNE DATE

15 avril 1994 : Signature des Accords de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).



La réalisatrice malienne **Soussaba Cissé** remporte avec *I Jantô* ! le Prix du documentaire long métrage lors de la 42^{ème} édition du Festival international de cinéma Vues d'Afrique (2 au 11 avril 2026 à Montréal).



Le **FC Barcelone** a été éliminé le 14 avril 2026 en quarts de finale de la Ligue des Champions UEFA par l'Atlético Madrid au terme des deux matchs (2-3).

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le coup d'envoi du 12^{ème} Tour cycliste international du Mali a été donné à Sikasso le 14 avril 2026.

SAHARA OCCIDENTAL : CE QUE LE MALI GAGNE

En retirant sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et en soutenant désormais le plan marocain d'autonomie, Bamako opère un tournant diplomatique majeur. En plus du geste politique, la vraie question porte sur les gains concrets, immédiats et stratégiques que le Mali entend tirer de ce repositionnement, dans un cadre bilatéral avec Rabat mais aussi géopolitique plus large.

MASSIRÉ DIOP

Le revirement annoncé par Bamako à l'issue d'une conférence de presse conjointe avec les autorités marocaines marque une inflexion importante de la diplomatie malienne. En rompant avec une position adoptée au début des années 1980, le Mali se rapproche nettement de Rabat sur l'un des dossiers les plus sensibles du continent africain. Mais derrière ce choix, l'enjeu dépasse la seule symbolique diplomatique : il s'agit désormais de comprendre ce que le Mali a obtenu ou espère obtenir en retour. Pour saisir la portée de cette décision, il faut revenir à la genèse du dossier. Le Sahara Occidental est une ancienne colonie espagnole. En 1975, l'Espagne s'en retire, ouvrant une période de fortes tensions diplomatiques et militaires autour de l'avenir du territoire. Le 27 février 1976, le Front Polisario proclame la République arabe sahraouie démocratique, connue sous l'acronyme RASD. Le conflit oppose alors le Maroc, qui revendique sa souveraineté sur le territoire, au Polisario, soutenu notamment par l'Algérie, qui défend le principe d'autodétermination.

Repères historiques Le dossier prend très vite une dimension continentale. Au début des années 1980, plusieurs États africains reconnaissent la RASD, dont le Mali. Cette position s'inscrit dans la lecture dominante de l'époque au sein de l'Afrique postcoloniale, où la question du Sahara Occidental est traitée comme un dossier de décolonisation. En 1982, la RASD est admise à l'Organisation de l'unité africaine. Deux ans plus tard, le

Maroc quitte l'organisation pour protester contre cette admission. Rabat restera absent de l'institution africaine pendant 33 ans, avant de retrouver sa place au sein de l'Union africaine le 31 janvier 2017. Sur le plan onusien, la question reste juridiquement distincte. Le Sahara Occidental est classé par les Nations unies comme territoire non autonome. Cela signifie qu'aux yeux de l'ONU le processus de décolonisation n'est pas achevé. En 1991, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental, la MINURSO, est mise en place pour surveil-

Le Mali n'obtient pas seulement des avantages du Maroc, il peut aussi chercher à améliorer sa lisibilité diplomatique dans un environnement international plus large.

ler le cessez-le-feu et préparer un référendum. Ce scrutin n'a jamais pu se tenir, en raison de désaccords persistants sur ses modalités. Le mandat actuel de la mission court jusqu'au 31 octobre 2026. La décision prise par Bamako s'inscrit aussi dans l'évolution récente du cadre diplomatique international. La résolution 2797 du Conseil de sécurité, adoptée le 31 octobre 2025, a prolongé le mandat de la MINURSO, tout en replaçant le plan d'autonomie proposé par le Maroc au centre des discussions. Le choix de Bamako s'inscrit aussi dans une dynamique internationale plus large, le plan marocain d'autonomie bénéficiant désormais du soutien explicite de plus de 120 États, dont les États-Unis et une majorité de pays européens, ce qui renforce la portée diplomatique



Le Chef de la diplomatie malienne, **Abdoulaye Diop** (à droite), avec son homologue Marocain, **Nasser Bourita**, lors d'un entretien le 10 avril 2026 à Bamako.

du repositionnement malien. Pour Abdoulaye Tamboura, cette décision relève d'un pragmatisme diplomatique guidé par les intérêts nationaux et l'évolution des rapports de force.

L'ancien ambassadeur Bira-him Soumaré souligne qu'en tant que « pays enclavé, le Mali trouve dans ce partenariat avec le Maroc une perspective d'accès à l'Atlantique susceptible de renforcer ses

Axe Bamako - Rabat Le changement de cap ne peut toutefois être lu uniquement à travers l'histoire du Sahara occidental. Il faut également regarder la relation entre le Mali et le Maroc telle qu'elle s'est développée ces dernières années et surtout les bénéfices potentiels qu'en attend Bamako. La visite du ministre marocain des Affaires étrangères à Bamako a donné lieu à plusieurs annonces structurantes. Parmi les axes réaffirmés figure l'accès des États sahéliens à l'océan Atlantique via les infrastructures portuaires marocaines. Pour un pays enclavé comme le Mali, la perspective d'un accès facilité aux ports marocains représente un enjeu économique majeur. Cela touche directement les coûts du transport, les délais logistiques, la circulation des marchandises et les capacités d'exportation.

corridors économiques et ses capacités d'échanges ». Pour les opérateurs économiques, les corridors d'exportation et d'importation sont un sujet central, tant pour la compétitivité que pour la sécurité des approvisionnements et la diversification des débouchés. L'ancien diplomate relève également que « cette orientation pourrait faire du Mali un point de jonction entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb, à travers de nouveaux corridors économiques ». Bamako cherche ainsi un avantage logistique durable.

Coopération bilatérale Le rapprochement entre Bamako et Rabat s'observe également sur des dossiers très concrets qui peuvent être lus comme des contreparties directes. Le Maroc a annoncé l'objectif de 300 bourses par an pour

REPÈRES

27 février 1976 : proclamation de la RASD

10 avril 2026 : changement de position du Mali

Fin 2026 : Commission mixte Mali-Maroc

les étudiants maliens. Cette mesure vient renforcer une coopération académique déjà ancienne entre les deux pays. De nombreux étudiants maliens poursuivent déjà leurs études supérieures au Maroc, dans des domaines allant de la médecine à l'ingénierie, en passant par les sciences sociales et le commerce. Le volet religieux conserve lui aussi une place importante. La formation des imams maliens au Maroc se poursuit dans le cadre d'une coopération reposant sur des références doctrinales partagées, notamment le rite malékite. Cette coopération, peu visible dans le débat public, participe néanmoins à la profondeur des relations entre les deux pays. Les annonces ont également porté sur la mobilité. Les autorités ont évoqué un assouplissement des formalités d'entrée et la levée annon-

cée de l'autorisation électronique de voyage au Maroc pour les citoyens maliens. Pour les étudiants, les hommes d'affaires et les voyageurs, cette évolution pourrait faciliter les déplacements entre Bamako et Rabat. La 4e Commission mixte Mali - Maroc, prévue avant la fin de 2026, devra justement permettre d'évaluer si ces annonces se traduisent en engagements effectifs.

Répercussions régionales

La nouvelle position malienne intervient aussi dans un environnement régional sensible. Les relations entre le Mali et l'Algérie connaissent depuis plusieurs mois une phase de fortes tensions. Or, Alger demeure un acteur majeur du dossier sahraoui et un soutien historique du Front Polisario. Le choix de Bamako ne manquera donc pas d'être observé avec attention dans les capitales de la région. Sur le volet sécuritaire, Bira-him Soumaré estime que « le partenariat stratégique avec le Maroc pourrait donner un nouvel élan à la coopération en matière de renseignement et de sécurité ». Il ajoute que ce choix pourrait être perçu par Alger comme un désalignement par rapport à sa position historique sur la RASD.

Une lecture que partage Abdoulaye Tamboura, pour qui cette décision pourrait « laisser des traces dans les relations entre Bamako et Alger ». La lecture du revirement malien ne se limite toutefois pas au seul cadre maghrébin. Le soutien affiché au plan marocain d'autonomie peut également être interprété comme un signal adressé à des partenaires plus larges, au premier rang desquels les États-Unis, qui considèrent cette option comme la base la plus sérieuse de règlement du dossier saharien depuis la reconnaissance américaine de la position marocaine en 2020. Sans qu'aucun accord formel ne soit établi, ce repositionnement peut ainsi être lu comme une tentative d'inscription du Mali dans une architecture diplomatique plus vaste où Rabat apparaît aussi comme une passerelle vers Washington. Ainsi, le Mali n'obtient pas seulement des avantages du Maroc, il peut aussi chercher à améliorer sa lisibilité diplomatique dans un environnement international plus large.

Lecture stratégique Le dossier mêle un héritage diplomatique né dans les années 1970 et un choix contemporain guidé par des intérêts concrets comme l'accès à l'Atlantique, la coopération universitaire, la mobilité, la sécurité et la diversification des partenariats. En se rapprochant du Maroc sur un dossier soutenu par Washington, Bamako pourrait aussi chercher à renforcer sa lisibilité auprès de partenaires occidentaux, dans un contexte de recomposition rapide des alliances régionales. Selon Abdoulaye Tamboura, cette décision vise également à réaffirmer le principe de l'intégrité territoriale et le refus de toute remise en cause des frontières. À la croisée du droit international, des équilibres régionaux et des stratégies nationales, le dossier ouvre une nouvelle étape diplomatique dont la portée réelle dépendra de la capacité du Mali à transformer ce repositionnement en gains tangibles. ■

3 QUESTIONS À



ABDOULAYE TAMBOURA

Analyste géopolitique

1 Comment interprétez-vous le changement de position du Mali sur le Sahara Occidental ?

Cette décision relève avant tout d'un pragmatisme diplomatique. Les États ajustent leurs positions en fonction de leurs intérêts stratégiques, des rapports de force régionaux et de leurs priorités du moment. Le Mali a choisi ici une ligne qu'il estime plus conforme à ses intérêts diplomatiques et sécuritaires. Cette évolution traduit aussi une lecture plus réaliste des intérêts diplomatiques du Mali dans un environnement régional en mutation. La diplomatie n'étant pas figée, les États peuvent revenir sur des positions anciennes lorsque le contexte stratégique évolue.

2 Cette décision peut-elle affecter les relations Mali - Algérie ?

Oui, il est possible qu'elle laisse des traces. L'Algérie est le principal soutien politique et financier du Front Polisario et cette décision pourrait être perçue comme un éloignement de sa position sur la question sahraouie. Dans le contexte actuel, elle sera forcément observée de près.

3 Ce choix a-t-il aussi une portée interne pour le Mali ?

Absolument. Le Mali réaffirme également le principe de son intégrité territoriale et son refus de toute remise en cause des frontières. Elle renvoie aussi à la volonté de l'État malien de réaffirmer son attachement à l'intangibilité de ces frontières. Cette dimension est importante au regard de ses propres défis sécuritaires et territoriaux.

TIMOR ORIENTAL : LE POIDS DU MULTILATÉRALISME

Le cas du Timor oriental, devenu Timor-Leste le 20 mai 2002, est l'un des précédents les plus souvent cités dans les différends territoriaux traités sous l'égide des Nations unies. Il illustre la manière dont un contentieux de souveraineté longtemps enlisé finit par trouver une issue à travers un cadre multilatéral et un processus de consultation populaire reconnu.

MASSIRÉ DIOP



José Ramos Horta, le Président du Timor oriental.

Ancienne colonie portugaise, le territoire connu un tournant majeur en 1975, lorsque le Portugal s'en retira dans un contexte d'instabilité. La même année, l'Indonésie intervint militairement et intégra le Timor oriental à son territoire. Le dossier demeura

ensuite inscrit à l'ordre du jour des Nations unies comme une question relevant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le territoire figurait déjà depuis 1960 sur la liste onusienne des territoires non autonomes, ce qui renforça le cadre juridique du règlement.

Durant cette période, le Portugal joua un rôle constant en maintenant la question dans le cadre onusien. Au lieu de choisir un camp, risquant ainsi d'envenimer la situation, Lisbonne a privilégié la voie diplomatique et la recherche d'un règlement négocié. Cette démarche aboutit le 5 mai 1999 à la signature d'un accord entre le Portugal, l'Indonésie et les Nations unies. Pour organiser la consultation populaire, le Conseil de sécurité autorisa le 11 juin 1999 la Mission des Nations unies au Timor oriental (UNAMET), chargée de superviser le vote. Le 30 août 1999, les populations concernées furent appelées à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet d'une autonomie spéciale au sein de l'Indonésie. Le rejet massif de cette option

a ouvert la voie à l'indépendance. Les résultats annoncés par l'ONU firent état d'un rejet de l'autonomie par près de 78,5% des votants. Les violences qui ont suivi le scrutin ont conduit au déploiement, en septembre 1999, de la force internationale INTERFET pour rétablir la sécurité avant la mise en place d'une administration transitoire des Nations unies. Celle-ci assura la transition institutionnelle et politique jusqu'à la proclamation officielle de l'indépendance, le 20 mai 2002. La période post-référendaire fut marquée par d'importants déplacements de populations et de graves violences. Le Timor oriental est devenu une référence dans les études diplomatiques et juridiques consacrées aux différends territoriaux. Il a mis en évidence le rôle que peuvent jouer les mécanismes multilatéraux, la médiation internationale et la consultation populaire dans la recherche d'une issue reconnue par les parties et par la communauté internationale. ■

MALI- RASD : LES FAITS MARQUANTS

Le retrait par le Mali de sa reconnaissance de la RASD ouvre une nouvelle phase diplomatique majeure. Le dossier fait se croiser histoire, cadre onusien et renforcement de la coopération entre Bamako et Rabat.

1

CHRONOLOGIE DU DOSSIER

- 1975
Retrait de l'Espagne du Sahara occidental
- 27 février 1976
Proclamation de la RASD
- Début des années 1980
Reconnaissance de la RASD par le Mali
- 22 février 1982
Admission de la RASD à l'OUA
- 1984
Retrait du Maroc de l'OUA
- 31 janvier 2017
Retour du Maroc à l'Union africaine
- 10 avril 2026
Retrait officiel par le Mali de la reconnaissance de la RASD

2

CADRE ONUSIEN ET DIPLOMATIQUE

- 1 territoire
Sahara occidental classé territoire non autonome par l'ONU
- 1991
Création de la MINURSO
- 31 octobre 2025
Adoption de la résolution 2797 prolongeant la MINURSO d'un an
- 1 base de négociation
Reprise des discussions sur la base du plan d'autonomie marocain
- 31 octobre 2026
Fin du mandat actuel de la mission onusienne

3

COOPÉRATION MALI-MAROC

- 300 bourses
Objectif annoncé pour les étudiants maliens
- 1 corridor atlantique
Accès envisagé à l'océan Atlantique via les ports marocains
- 1 programme religieux
Formation continue des imams maliens
- 1 mesure de mobilité
Assouplissement des formalités d'entrée
- 1 axe stratégique
Renforcement de la coopération économique et éducative

4

ENJEUX ET IMPLICATIONS

- 50 ans
Un contentieux ouvert depuis 1975
- 33 ans
Absence du Maroc de l'organisation africaine
- 3 espaces concernés
Sahel - Maghreb - Union africaine
- 1 impact régional
Effets potentiels sur les relations Mali-Algérie
- 1 enjeu économique
Nouveaux corridors d'exportation pour le Mali

KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

T M 1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION : LES GRANDS DOSSIERS DE LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La session ordinaire d'avril 2026 du Conseil national de Transition s'est ouverte le 13 avril 2026, dans un contexte marqué par d'importantes réformes institutionnelles, sécuritaires et économiques. Pendant trois mois, les membres du CNT devront examiner des textes majeurs tout en renforçant leur mission de contrôle de l'action gouvernementale.

MOHAMED KENOUI

La rentrée parlementaire du CNT s'annonce particulièrement dense. Trente-deux textes sont inscrits à l'ordre du jour, dont vingt-quatre nouveaux projets et propositions de loi. Une activité soutenue qui s'inscrit dans la dynamique des réformes engagées depuis l'adoption de la Constitution du 22 juillet 2023. Dès l'ouverture, le Président du CNT, le Général Malick Diaw, a appelé à la responsabilité et à la rigueur : « l'examen de ces projets de textes dans le contexte actuel exige de chacun de nous une hauteur de vue, une rigueur institutionnelle et un sens élevé de l'intérêt supérieur de la Nation malienne », a-t-il déclaré. Une invitation à dépasser les clivages pour privilégier l'efficacité et les résultats.



Cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} session ordinaire du CNT le 13 avril 2026.

la coordination des actions de sécurité et renforcer la capacité de réponse de l'État. Le secteur économique n'est pas en reste. La création de la Société de patrimoine minier

standards internationaux. Enfin, la réforme des Collectivités territoriales, avec la création d'une Agence nationale d'investissement, vise à améliorer le développement local tout en renforçant le contrôle et la transparence dans la gestion des ressources. Par ailleurs, d'autres projets de loi déposés en 2024 et 2025 sont toujours en instance au CNT, à l'instar, entre autres, du projet de loi électorale et de celui déterminant les modalités de la destitution du Président de la République.

Renforcement du contrôle de l'Exécutif Au-delà du travail législatif, cette session mettra un accent particulier sur le contrôle de l'action gouvernementale. Une mission essentielle pour le CNT, qui entend jouer pleinement son rôle dans l'amélioration de la gouvernance publique. « Nous devons à tout prix éviter les dérives d'ordre partisan, idéologique, privilégier le débat constructif et inscrire notre action dans une logique de résultats concrets, car le peuple malien nous observe », a insisté Malick Diaw. Cette orientation traduit une volonté d'instaurer une culture de redevabilité au sein des institutions.

Trente-deux textes sont inscrits à l'ordre du jour, dont vingt-quatre nouveaux projets et propositions de loi.

Des réformes au cœur des priorités nationales Parmi les textes majeurs figure la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. L'objectif est d'adapter un cadre juridique vieux de plus de deux décennies aux réalités institutionnelles actuelles, afin de renforcer l'indépendance de la justice et d'améliorer la gestion de la carrière des magistrats. Sur le plan sécuritaire, plusieurs textes concernent la réorganisation des forces publiques. La ratification des ordonnances portant création des Directions générales de la Police nationale et de la Protection civile vise à intégrer les mutations liées à leur militarisation en 2022, mais aussi à répondre aux nouveaux défis, notamment le terrorisme et la cybercriminalité. Ces réformes devraient améliorer

du Mali marque une étape importante dans la consolidation de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles. Cette structure, détenue à 100% par l'État, aura pour mission de gérer les participations publiques dans les sociétés minières et de favoriser l'implication des acteurs nationaux. Un levier stratégique pour maximiser les retombées économiques du secteur minier. D'autres textes concernent directement les citoyens, à l'image de la réforme du Statut général des fonctionnaires, qui introduit de nouveaux mécanismes d'évaluation et des avancées en matière de carrière et de retraite. Dans le domaine sportif, la relecture de la loi de 2017 ambitionne de professionnaliser davantage les structures et d'aligner le Mali sur les

EN BREF

CEDEAO - AES : VERS UN RAPPROCHEMENT ?

Lomé accueille ce samedi 18 avril 2026 une rencontre stratégique qui réunira des acteurs clés de la CEDEAO et de la Confédération de l'AES. Placée sous le thème « Initiatives pour le Sahel », elle vise à désamorcer les tensions persistantes et à ouvrir la voie au dialogue régional, en se concentrant sur les enjeux communs, notamment la sécurité et le développement. En abritant cette rencontre, Lomé ambitionne de jouer un rôle de pont entre les deux blocs régionaux, liés par l'histoire et par des intérêts communs, quelques semaines après la nomination par la CEDEAO, le 25 mars dernier, de l'ancien Premier ministre guinéen Lansana Kouyaté en tant que négociateur en chef dans ses échanges avec les États membres de la Confédération de l'AES. Depuis le retrait de ces pays de la CEDEAO, Lomé s'est toujours montré favorable au rapprochement entre les deux entités sous-régionales. Le Président du Conseil du Togo, Faure Gnassingbé, avait été désigné en juillet 2024, avec le Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, comme co-facilitateur de la CEDEAO pour dialoguer avec l'AES. ■ M.K

Le contrôle parlementaire se traduira notamment par des auditions, des questions adressées au gouvernement et des missions d'information. Il vise à s'assurer de l'efficacité des politiques publiques, mais aussi à identifier les insuffisances nécessitant des ajustements. Dans un contexte de transition, cette fonction prend une dimension particulière. Elle constitue un levier essentiel pour améliorer la gouvernance, renforcer la transparence et restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions. L'évaluation des politiques publiques permettra ainsi de mesurer les avancées réalisées, tout en corrigeant les dysfonctionnements. ■



SOUMAÏLA LAH

« La démocratie s'est heurtée à des réalités structurelles profondes »

À l'occasion des 35 ans de la révolution du 26 mars 1991, le débat sur le bilan et l'avenir de la démocratie malienne est plus que jamais d'actualité. Entre espoirs déçus, crises institutionnelles et quête de refondation, l'analyste politique Soumaïla Lah livre son regard.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

35 ans après mars 1991, quel bilan global faites-vous de la démocratie malienne aujourd'hui ?

Trente-cinq ans après la chute de Moussa Traoré, le Mali est à un tournant où l'héritage de mars 1991 est fortement questionné. Le pays est passé d'un espoir démocratique à une quête de souveraineté et de refondation, souvent sans bases solides. Il cherche encore un équilibre entre la nécessité d'un pouvoir fort pour stabiliser l'État et l'attachement aux libertés acquises en 1991. Le bilan est donc globalement mitigé.

Quels sont, selon vous, les principaux obstacles qui ont freiné l'enracinement d'une démocratie solide au Mali depuis 1991 ?

La démocratie s'est heurtée à des réalités structurelles profondes.

Elle a souvent été perçue comme un outil de partage du pouvoir entre élites plutôt que comme un mécanisme au service du bien commun. Le faible taux d'alphabétisation a limité la compréhension des enjeux politiques, favorisant le populisme et l'influence des leaders religieux. À cela s'ajoute un sentiment d'injustice sociale qui a contribué aux crises, notamment les coups d'État de 2012 et 2020. Le principal problème reste l'incapacité du système à produire des résultats concrets pour les populations.

Peut-on dire que l'instabilité institutionnelle du Mali est une crise du modèle démocratique mis en place après mars 1991 ?

Oui. L'instabilité observée depuis 2012 traduit une rupture de confiance envers le modèle démocratique. Il ne s'agit pas seulement d'une crise de gouvernance, mais aussi de conception. La pratique politique a été assimilée à une logique d'intérêt financier et une partie de la population associe désormais la démocratie à la faiblesse de l'État. Cette perception a favorisé l'acceptation des interventions militaires de 2020 et 2021.

En bientôt 5 ans de pouvoir, quels sont selon vous les acquis majeurs du Président Assimi Goïta ?

On peut relever l'adoption de lois d'orientation et de programmation dans les secteurs de la défense, de la sécurité et de la justice, ainsi que des réformes dans le secteur minier. Toutefois, le bilan global est mitigé.

Quelles sont aujourd'hui les principales perspectives ou attentes des Maliens pour la suite de la Transition ?

Les attentes portent sur la sécurité, la dignité nationale et l'amélioration des conditions de vie. Si certains ont accepté la prolongation de la Transition, les résultats restent en deçà des espérances. Le défi est désormais de bâtir un système de gouvernance stable, sans retomber dans les dérives autoritaires du passé. ■



Garantissez la **croissance** de votre entreprise avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00
www.afribone.com

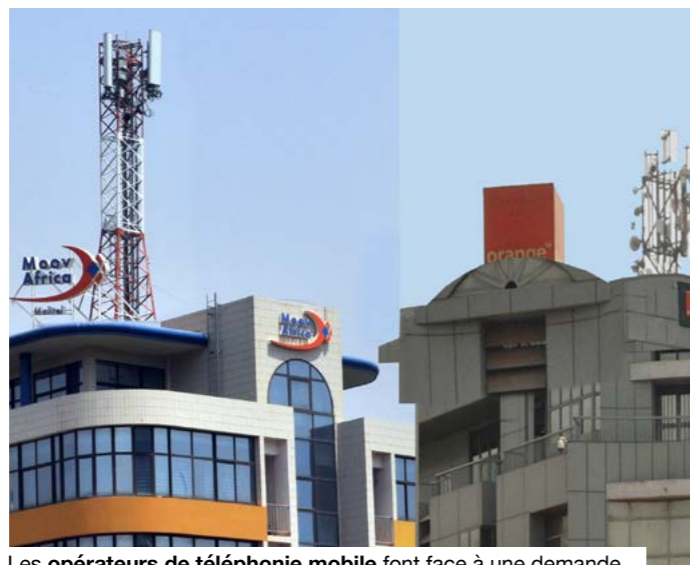


TÉLÉPHONIE MOBILE : LA BATAILLE DE LA FACTURATION

Depuis quelques semaines, les coûts de la téléphonie mobile refont débat au Mali. Un collectif nommé Internet Juste Mali a fait de la baisse des tarifs son combat. Ce qui repose avec acuité la question des difficultés d'accès aux services de télécommunications et des relations souvent tendues entre clients et opérateurs.

FATOUmata MAGUIRAGA

La baisse du tarif des communications au Mali est une vieille bataille qui refait surface. Menée par un collectif, elle suscite l'adhésion de nombreux citoyens. La cherté de l'accès à Internet, la durée de validité des crédits téléphoniques et des offres jugées « illisibles » sont au cœur de la polémique. Si le prix du gigaoctet (Go) est passé de 10 000 francs CFA à 1 000 FCFA, il reste parmi les plus élevés en Afrique de l'Ouest, où le Mali se classe 12ème sur 15 pays. En 2023, le coût du Go a été évalué à 4,47 dollars en Afrique de l'Ouest, contre 4,09 dollars en Amérique du Sud, 2,72 dollars en Europe de l'Ouest et 1,47



Les opérateurs de téléphonie mobile font face à une demande pressante de baisse des tarifs.

dollar en Asie. En Afrique, en 2024, le coût moyen du Go représentait 3,5% du revenu mensuel par habitant, au-dessus du seuil de 2% fixé par les Nations unies pour considérer l'accès à Internet comme abordable.

Coût du Go :

1 000 francs CFA

Utilisateurs d'Internet :

13,2 millions

Abonnés mobiles : **25,8 millions**

Coûts exorbitants « Nous demandons une baisse des tarifs, car le Mali paie plus cher que plusieurs pays de la sous-région », plaide Yacouba Bassy Kane, Porte-parole du

collectif. Il dénonce la facturation du répondeur et du service client, malgré la condamnation en mars 2023 d'Orange Mali et de Moov Africa Malitel à 176 milliards de francs CFA pour les messages sur répondeur. Concernant les durées de validité des crédits, le collectif réclame leur suppression, tandis que la DGCC, saisie par l'ASCOMA, a indiqué le 3 avril qu'Orange Mali envisageait d'allonger le délai à trois mois

et de lever certaines limitations sur les bonus. La cherté de la connectivité s'explique aussi par une fibre moins accessible que dans les pays côtiers, la Banque mondiale estimant que 45% de la population africaine vit à plus de 10 km d'une connexion fibre. La concurrence a toutefois déjà pesé sur les prix, notamment avec l'arrivée de Telecel, en 2018, qui a accompagné la baisse du Go. Le Mali compte 13,2 millions d'internautes et 25,8 millions d'abonnements mobiles, signe du poids économique du secteur. ■

EN BREF

DANGOTE : UNE EXPANSION À 40 MILLIARDS DE DOLLARS

Le groupe industriel du milliardaire nigérian Aliko Dangote veut élargir son impact sur le paysage industriel en Afrique. Il prévoit de mobiliser 40 milliards de dollars, soit 22 472,7 milliards de francs CFA, au cours des cinq prochaines années, afin d'accélérer son expansion dans les secteurs stratégiques de l'énergie, des engrais et de l'agro-industrie. Ce plan vise à renforcer les capacités industrielles du Nigeria et à réduire la dépendance du continent africain aux importations de carburants et d'intrants agricoles, dans un contexte de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. L'expansion, dénommée Vision 2030, vise à porter le chiffre annuel du groupe à 100 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. Le plan prévoit l'augmentation de la production d'urée de 3 millions à 12 millions de tonnes par an d'ici 2030, ce qui pourrait faire du groupe le premier producteur mondial de cet engrais stratégique. Parallèlement, la capacité de raffinage de pétrole, actuellement de 650 000 barils par jour, pourrait passer à 1,4 million de barils par jour. Le projet financier s'appuie notamment sur le soutien d'institutions comme Afreximbank. ■

Conflit au Proche-Orient La FAO alerte sur une hausse des prix

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont augmenté pour la deuxième fois consécutive en mars 2026, selon le Fonds des Nations unies pour l'Agriculture (FAO). Cette hausse est liée en partie au coût plus élevé de l'énergie, lui-même consécutif à l'escalade du conflit au Proche-Orient. L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un panier de

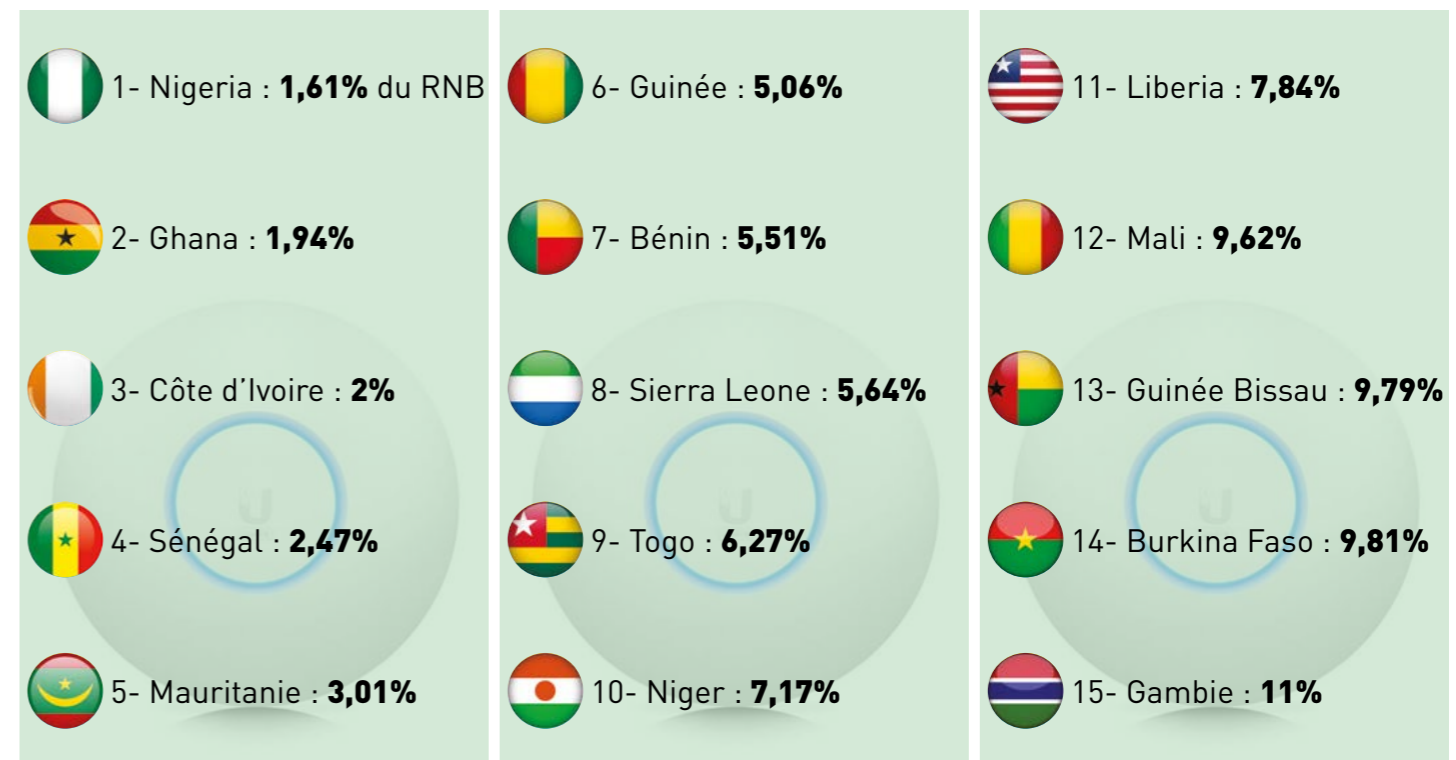
produits alimentaires échangés dans le monde entier, s'est établi en moyenne à 128,5 points en mars, soit 2,4% de plus qu'en février et 1% de plus que la valeur enregistrée un an auparavant. L'indice FAO des prix des céréales a progressé de 1,5% par rapport au mois précédent, principalement en raison de la hausse des prix mondiaux du blé, qui ont augmenté de 4,3%. Cette évolution s'explique par la dété-

rioration des perspectives de récolte aux États-Unis, suite à la sécheresse, ainsi que par la diminution des semis en Australie, dans un contexte de hausse du coût des engrais. Les cours mondiaux du maïs se sont renforcés, car l'abondance des disponibilités mondiales a atténué les inquiétudes liées au coût des engrais. À cela s'ajoute l'accroissement de la demande d'éthanol, consécutive à la hausse du prix de l'énergie,

qui a contribué indirectement à la hausse des cours du maïs. Enfin, malgré la forte appréciation du pétrole, la hausse des prix est restée modeste depuis le début du conflit, en raison de l'abondance de l'offre mondiale de céréales. Mais, compte tenu des coûts élevés des intrants, si le conflit perdure, les agriculteurs devront faire des choix susceptibles d'avoir des répercussions sur les rendements futurs. ■

Accès à Internet : Des coûts peu abordables

En Afrique, seuls environ 37% à 38% de la population ont accès à internet en 2025, contre une moyenne mondiale de 67%. Les coûts de connexion y restent parmi les plus élevés, avec un prix moyen de 4,47 dollars le gigaoctet, tandis que l'UIT a classé les pays ouest-africains selon le coût d'un forfait de 2 Go rapporté au revenu national brut.



MALI INNOV
Présenté par **Aminata Keïta**

CHAQUE JEUDI
19H15

TM1
La télé qui vous allume !

HÉMOPHILIE : LE DÉFI DU DIAGNOSTIC

L'hémophilie est une maladie rare encore mal diagnostiquée au Mali. Sur une estimation d'environ 3 800 cas, seuls 243 patients sont aujourd'hui enregistrés dans le pays. Si le diagnostic peut désormais se faire sur place, son autonomie complète et son extension à d'autres structures de santé sont un défi important.

FATOUMATA MAGUIRAGA



L'hôpital du Mali est l'un des trois centres de traitement de l'hémophilie dont dispose le pays.

Au Mali, environ 90% des malades ne seraient pas diagnostiqués, selon la Fédération mondiale de l'hémophilie. Cette maladie chronique, le plus souvent d'origine génétique, est encore faiblement détectée dans le pays, malgré les progrès accomplis ces dernières années. Même si les avancées sont jugées « satisfaisantes », des efforts importants restent à fournir, souligne le Pr Yacouba Diallo, hématologue à l'Hôpital du Mali. « Nous étions obligés d'expédier les prélèvements à l'étranger pour confirmer le diagnostic. Les coûts élevés, les délais d'attente et le stress que cela entraînait ont aujourd'hui laissé place à un diagnostic réalisé sur place », explique-t-il. Cette évolution constitue un progrès notable, sans pour autant régler toutes les difficultés liées à un diagnostic pleinement autonome. En plus de la décentralisation du dépistage, d'autres dif-

ficultés persistent. Certains troubles liés aux saignements sont encore difficiles à identifier, alors qu'ils se manifestent souvent par des saignements répétés du nez ou des hémorragies inhabituelles après une blessure.

Désormais, les patients maliens ont accès à des traitements plus adaptés, utilisés à la fois pour prévenir les saignements et pour traiter les épisodes hémorragiques lorsqu'ils surviennent.

Amélioration du traitement
Les personnes atteintes reçoivent un traitement à vie pour prévenir les saignements et éviter les complications. L'accès à ces soins, souvent coûteux, est aujourd'hui facilité par la Fédération mondiale de l'hémophilie. Les progrès ne concernent pas seulement le diagnostic. Pendant longtemps, le plas-

ma frais congelé constituait pratiquement la seule solution disponible. Désormais, les patients maliens ont accès à des traitements plus adaptés, utilisés à la fois pour prévenir les saignements et pour traiter les épisodes hémorragiques lorsqu'ils surviennent. Des traitements plus récents existent aussi pour limiter les risques de complications chez certains malades. Le Mali dispose aujourd'hui de trois centres de traitement : l'Hôpital du Mali, le CHU Gabriel Touré et l'Hôpital Sominé Dolo. Des équipes ont également été formées dans plusieurs structures de santé de référence ainsi que dans les centres de santé des Forces armées. Mais, en raison de la mobilité du personnel, une

mise à jour régulière des compétences reste nécessaire. Par ailleurs, la mise à disposition d'une Unité de traitement et de recherche sur l'hémophilie à l'Hôpital du Mali est saluée par les spécialistes. Pour le Pr Diallo, cet espace doit encore être renforcé afin d'améliorer durablement le diagnostic et la prise en charge des patients. ■

EN BREF

SANTÉ MONDIALE : UN OBSERVATOIRE POUR L'EFFICIENCE

La Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) a présenté un projet d'Observatoire sur l'efficacité des hôpitaux de district, attendu ce 13 avril. Le projet vise à accompagner plusieurs pays dans le suivi des programmes de santé. Présenté lors du « One Health Summit » (OHS), le projet vise à accompagner plusieurs pays en développement dans la création d'un Observatoire de l'efficacité des hôpitaux de district, en étroite collaboration avec les ministères de la Santé. Il s'agit d'identifier les indicateurs pertinents, de collecter et de fiabiliser les données, de constituer une base de données pérenne et de mettre en place un dispositif de collecte annuelle. Le dispositif devra également permettre de calculer les scores d'efficacité et de former les équipes locales afin qu'elles puissent mener ces études de façon autonome. Outre la fourniture d'indicateurs, le projet doit permettre d'éclairer les arbitrages des politiques de santé et de renforcer la capacité des pays à améliorer la qualité des soins avec des ressources restreintes. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la construction de projets communs pour une santé durable. Le projet doit désormais rechercher les financements nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Ces financements doivent reposer sur la mobilisation des ressources internes, dans un contexte de baisse des aides extérieures, surtout pour le continent africain. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'aide extérieure à la santé aurait diminué de 30 à 40% en 2025, perturbant la fourniture de services essentiels dans des systèmes de santé déjà fragilisés. ■

PROCHE-ORIENT : LE BLOCUS MARITIME FAIT MONTER LA PRESSION AVANT LE 22 AVRIL

Le cessez-le-feu conclu le 8 avril entre Washington et Téhéran tient encore, mais le blocus maritime instauré le 13 avril contre les ports iraniens fait monter la pression. À l'approche du 22 avril, date d'expiration annoncée de la trêve, les inquiétudes se concentrent sur le détroit d'Ormuz et les marchés de l'énergie.

MASSIRÉ DIOP



Donald Trump a annoncé le 12 avril un blocus maritime ciblé des ports iraniens.

À la suite de l'échec des discussions directes tenues à Islamabad les 11 et 12 avril, les États-Unis ont annoncé la mise en œuvre d'un dispositif de blocus maritime ciblant le trafic lié aux ports iraniens. Les navires à destination ou en provenance des installations portuaires iraniennes sont désormais concernés, tandis que la circulation vers les autres ports de la zone reste autorisée sous surveillance renforcée. Cette décision intervient après 21 heures de pourparlers entre délégations américaine et iranienne qui se sont achevés sans accord. Le dossier nucléaire

demeure le principal point de blocage. Washington continue d'exiger un engagement clair sur l'arrêt de toute capacité militaire liée à l'enrichissement, alors que Téhéran rejette les demandes portant sur le démantèlement de ses installations et lie toute avancée à la levée des sanctions. Le détroit d'Ormuz concentre désormais l'essentiel des inquiétudes. Cette voie maritime stratégique, par laquelle transite une part majeure du commerce mondial de pétrole, fait l'objet d'une surveillance intense par les forces américaines et iraniennes. Les autorités iraniennes ont indiqué suivre étroitement les mouvements dans la zone,

tandis que Washington maintient la pression sur les flux liés aux ports iraniens. Les marchés ont immédiatement réagi à cette évolution. Les cours du Brent ont dépassé le seuil des 100 dollars le baril dans un climat de forte volatilité, nourrissant les inquiétudes sur les coûts de l'énergie, le fret maritime et l'inflation mondiale. Les premières estimations des marchés tablent sur une nouvelle poussée des coûts du transport maritime et des assurances dans le Golfe si le blocus devait se prolonger au-delà de cette semaine. Des tensions durables dans le Golfe pourraient aussi peser sur les prix alimentaires mondiaux. Dans le même temps, plusieurs capitales poursuivent leurs efforts diplomatiques pour éviter une rupture définitive du cessez-le-feu avant le 22 avril, alors que la région reste sous tension et que toute évolution à Ormuz pourrait avoir des répercussions immédiates sur les marchés mondiaux. Déjà, la Chine et le Pakistan ont appelé le 13 avril à la reprise rapide des discussions afin d'éviter une rupture définitive de la trêve avant le 22 avril. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

EL NIÑO : RETOUR SOUS SURVEILLANCE

Les services météorologiques américains ont placé le Pacifique sous surveillance, signalant un risque élevé de retour du phénomène El Niño dès l'été 2026. Les spécialistes suivent de près une évolution susceptible d'influer sur les récoltes, les températures et les précipitations jusqu'en 2027. Selon les dernières projections, le phénomène présente 62% de risques d'apparaître entre juin et août 2026 et de se maintenir au moins jusqu'à la fin de l'année. Certains centres n'excluent pas un épisode potentiellement fort, sans que ce scénario soit encore retenu comme le plus probable. Après l'affaiblissement progressif de La Niña, le Pacifique équatorial évolue vers des conditions neutres, étape souvent déterminante avant l'installation d'El Niño. Les experts rappellent toutefois que les prévisions établies au printemps sont les plus délicates à interpréter en raison d'une forte marge d'incertitude. Les premières estimations laissent entrevoir une mousson possiblement inférieure à la moyenne en Inde, avec des inquiétudes pour les récoltes et les prix alimentaires. D'autres régions pourraient connaître sécheresses, pluies extrêmes ou modification de la saison cyclonique. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

ANSONGO : DÉPLOIEMENT DU PROJET VITA

À Ansongo, la cérémonie de déploiement du projet de lutte contre la vulnérabilité et les conflits dans la zone du Liptako-Gourma s'est tenue le 14 avril 2026, selon le site de Studio Tamani. Dénommé VITA (Réduction de la vulnérabilité des populations du Liptako-Gourma), ce programme, déjà mis en route dans la région en mars 2026 et lancé au Mali début avril, appuiera pendant 18 mois les secteurs de l'éducation, de la santé et de la nutrition. Il est financé à hauteur de plus de 932 millions de francs CFA par Plan International, en partenariat avec l'AMSS et Action Contre la Faim. Le projet vise à apporter une assistance aux populations vulnérables et ambitionne d'atteindre 108 747 bénéficiaires directs. ■

Hongrie Vers un rapprochement avec Bruxelles et Kyiv

La victoire aux législatives de Péter Magyar ouvre une nouvelle phase politique en Hongrie, après 16 années de pouvoir de Viktor Orbán. Les principales perspectives portent sur un rapprochement avec Bruxelles, une relation moins conflictuelle avec Kyiv et un rééquilibrage prudent vis-à-vis de Moscou. La priorité immédiate concerne les rapports avec l'Union européenne. La nouvelle majorité, forte d'une super majorité de deux tiers avec 138 sièges sur 199, dispose de la marge nécessaire pour engager des réformes sur la justice, la gouvernance et la lutte contre la corruption, dossiers étroitement suivis à Bruxelles avant tout déblocage de quelque 17 milliards d'euros liés à des exigences relatives à l'État de droit.

Sur le dossier ukrainien, Budapest devrait adopter une ligne moins obstructive que sous Orbán. La nouvelle équipe paraît plus ouverte à la concertation avec ses partenaires européens, tout en pouvant demeurer réservée sur certaines questions sensibles, notamment l'aide militaire et une éventuelle accélération du processus d'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Vis-à-vis de la Russie, la tendance attendue est celle d'un rééquilibrage plutôt que d'une rupture. Les liens énergétiques devraient demeurer un paramètre important, mais la proximité politique observée ces dernières années avec Moscou pourrait s'atténuer. Cette nouvelle donne place Budapest au centre des prochains arbitrages européens. ■

COUPE DU MALI : PREMIERS QUALIFIÉS ET SUSPENSE AVANT LA SUITE DES 8^{ÈMES}

Entamés le 10 avril 2026, les huitièmes de finale de la 65^{ème} édition de la Coupe du Mali de football tiennent leurs promesses. Cinq rencontres ont déjà livré leur verdict, tandis que trois tickets restent à prendre pour les quarts de finale.

MOHAMED KENOVI



Les huitièmes de finale de la coupe du Mali 2026 s'achèvent ce 19 avril 2026.

Le coup d'envoi de ces huitièmes de finale a été donné le 10 avril avec une confrontation spectaculaire entre l'AS Real et Yeelen Olympique. Les Scorpions de Bamako ont dû puiser dans leurs ressources pour s'imposer 3-2 après prolongations, au terme d'un match intense et indécis. Le lendemain, l'USFAS a signé la performance la plus aboutie de ce tour en dominant largement l'Espérance de

Médine (4-1). Les militaires ont confirmé leur statut face à une formation de division inférieure sans jamais être inquiétés. Dans le même temps, le FC Diarra a fait respecter la hiérarchie en s'imposant 2-0 contre Elewidj FC de Kidal, au terme d'une rencontre maîtrisée de bout en bout. Dans un duel 100% Ligue 1, le Stade Malien a pris le meilleur sur l'AS Korofina (2-1), grâce notamment à un doublé décisif de Zoumana Simpara. Une victoire logique qui

permet aux Blancs de Bamako de poursuivre leur parcours dans la compétition. **Surprise majeure et regards tournés vers la suite** La principale surprise de ces huitièmes de finale est venue du succès du FC Malicoura face à Binga FC (3-2 après prolongations). Longtemps dominateurs, les joueurs de Binga menaient encore 2-0 à quelques minutes du terme avant de s'effondrer, concédant l'égalisation puis la défaite en prolongations. Une contre-performance marquante face à la lanterne rouge de Ligue 1. La suite des huitièmes de finale, prévue le 19 avril, s'annonce tout aussi intéressante. Le Djoliba AC, grand favori, affrontera Kankou FC de Gao, avec l'objectif clair de rejoindre les quarts de finale sans trembler. De son côté, l'AS Bakaridjan part avec les faveurs des pronostics face à Avenir AC de Tombouctou, dans un duel où la logique sportive devrait être respectée. Enfin, la rencontre entre Al Farouk de Tombouctou et l'AS Sofa de Bougouni s'annonce comme la plus indécise. Opposant deux équipes de deuxième division, ce match pourrait basculer d'un côté comme de l'autre, même si Al Farouk bénéficiera de l'avantage du terrain. À mi-parcours, ces huitièmes de finale confirment l'attractivité de la Coupe du Mali, une compétition toujours propice aux rebondissements et aux exploits inattendus. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

La Fédération ghanéenne de football a nommé le 13 avril 2026 **Carlos Queiroz** à la tête des Black Stars. Le technicien portugais, âgé de 73 ans, aura pour principale mission de qualifier le Ghana pour le 2^{ème} tour de la Coupe du Monde 2026. Ancien sélectionneur du Portugal et de l'Iran, Queiroz possède une solide expérience des grandes compétitions internationales.

André, joueur des Corinthians, a été expulsé lors du match face à Palmeiras, disputé le 12 avril en championnat du Brésil, pour un geste jugé inapproprié après s'être touché les parties génitales. L'incident a été signalé par un joueur de Palmeiras à l'issue d'un duel aérien. Ce dernier a ensuite alerté le corps arbitral, qui a eu recours à la VAR.



MK

Tour cycliste du Mali Cap sur la 12^{ème} édition

La 12^{ème} édition du Tour cycliste international du Mali a officiellement démarré le 14 avril 2026 et se poursuivra jusqu'au 18 avril. Ce rendez-vous international du vélo réunit plusieurs sélections africaines, notamment celles du Maroc, du Togo, du Sénégal, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Burkina Faso. Chaque pays engage six coureurs, tandis que le Mali, en tant que pays hôte, aligne trois équipes afin de maximiser ses chances. Le parcours conduira le peloton à travers plusieurs villes, dont Sikasso, Bougouni, Dioïla, Ségou et Koulikoro, avant une arrivée finale à Bamako ce samedi. La première étape, disputée mardi en critérium à Sikasso sur 130 km, a été remportée par le Malien Tiémoko Diamouténé. Le champion national en titre confirme ainsi sa grande forme en s'imposant dès l'ouverture. ■

FESTIVAL DE KÉLA : LA MUSIQUE MANDINGUE EN PARTAGE

La sixième édition du Festival international de musique mandingue de Kéla (FIMAK) se tient depuis le 13 avril 2026 sur les berges du Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako et se refermera le 19 avril. Espace d'expression de la diversité culturelle mandingue, le rendez-vous se veut à la fois scène artistique, lieu de transmission et cadre de dialogue entre générations.

FATOUmata MAGUIRAGA



Plusieurs artistes sont attendus sur la scène du FIMAK jusqu'au 19 avril 2026.

Le Palais de la Culture accueille cette sixième édition qui réunit durant une semaine artistes, artisans, communicateurs traditionnels et amateurs de musique. Le festival s'affirme comme une plateforme d'expression artistique et culturelle, de rencontres et d'échanges entre la musique mandingue dans toute sa richesse et d'autres sonorités venues d'ailleurs. Initié par Kaira Management Global,

le FIMAK vise à promouvoir la diversité artistique et culturelle et à célébrer les patrimoines maliens, en particulier la musique du Mandé. Placée sous le thème « Le rôle du Mandé dans la stabilisation du pays », cette édition inscrit la culture dans une logique de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble. Au programme jusqu'au 19 avril figurent des prestations de musique traditionnelle et contemporaine, une foire exposition,

des dégustations culinaires, des formations, des ateliers ainsi que des jeux-concours destinés à partager le savoir-faire culturel de ce terroir au cœur de la tradition malienne.

Héritage culturel à sauvegarder Bien au-delà du divertissement, la musique malienne, au cœur de ce festival, se veut une école de transmission des valeurs de paix, de cohésion sociale et de respect des aînés. Les mélodies chantées ne célèbrent pas seulement des voix ou des sonorités, elles transmettent aussi une manière d'être et un héritage culturel à préserver. Pour Bourama Soumano, communicateur traditionnel, « le festival est dans son rôle ». Favoriser le brassage culturel, l'émergence des talents ainsi que le dialogue entre les générations figure parmi ses missions. Par la diversité des rythmes, des danses et des voix, le FIMAK entend transmettre des valeurs humaines. Les expositions d'œuvres d'art et les dégustations culinaires permettent également au public de découvrir un patrimoine riche et diversifié. Le rendez-vous s'inscrit par ailleurs dans la dynamique de l'Année de l'Éducation et de la Culture au Mali, qui fait du patrimoine un axe majeur de valorisation nationale. À trois jours de sa clôture, le FIMAK confirme ainsi son ancrage parmi les rendez-vous culturels majeurs de Bamako et sa vocation à faire de la culture un levier de stabilité et de dialogue. ■

INFO PEOPLE

SEYDOU CHE :
LA NOUVELLE
VOIX QUI MONTE



L'artiste malien Seydou Chee, devenu l'une des nouvelles figures les plus suivies de la scène urbaine, est annoncé en concert le 2 mai 2026 sur les Berges du Palais de la Culture de Bamako. Porté par des titres récents comme Daba Bathily et Irremplaçable, après des clips déjà remarquables tels que Cri du cœur et Mon Novelas, il s'impose progressivement auprès du jeune public. Sa présence scénique et la régularité de ses sorties musicales alimentent l'engouement autour d'un artiste désormais perçu comme l'une des nouvelles coqueluches de la scène bamakoise.

HIMRA À BAMA-
KO : LA SCÈNE
URBAINE EN
ÉBULLITION



Le rappeur ivoirien Himra est attendu en concert à Bamako le 18 avril 2026 à la Place du Cinquantenaire, dans le cadre du BMS Show 3. Auteur de morceaux à succès tels que Number One et Légendes, l'artiste s'est imposé comme l'un des visages les plus en vue de la drill ouest-africaine. Ses prestations scéniques, réputées pour leur intensité, mêlent puissance vocale, interaction avec le public et forte présence visuelle. Très suivi par la jeunesse urbaine, Himra devrait offrir à Bamako un spectacle particulièrement attendu, dans une ambiance qui s'annonce électrique.

www.journaldumali.com
Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

